



enda ECOPOP

**(Espace de Co production des Offres Populaires pour
l'environnement et le développement)**

Plateforme Construction 21 Afrique de l'Ouest (C21AO)

***Mai
2021***

Complexe Administratif Sicap POINT – E,
Avenue Cheikh Anta DIOP, Bâtiment B, 2ème étage Dakar - Sénégal
BP : 3370 Dakar - Tél. : 33 859 64 11 – Fax : 33 864 68 3
Email : ecopop@endaecopop.org Site web : www.endaecopop.org

Table des matières

1– LETTRE DE SOUMISSION	3
2. ORGANISATION ET EXPERIENCE DE L'ORGANISATION Enda ECOPOP	6
3. NOTE DE PRESENTATION DE PLATEFORME CONSTRUCTION 21 AFRIQUE DE L'OUEST (C21AO)	9



1 .LETTRE DE SOUMISSION

Dakar, le 22 Avril 2021

À l'attention de.....

Objet : Demande de financement pour le projet Plateforme Construction 21 Afrique de l'Ouest (C21AO)

Madame, Monsieur,

Par ce présent courrier, nous souhaiterions vous faire part de notre projet « Plateforme Construction 21 Afrique de l'Ouest (C21AO) ».

Enda ECOPOP est une organisation non gouvernementale, membre du Réseau International **Enda Tiers Monde**. Elle a été créée en 1991, comme entité au sein d'Enda Tiers Monde avant de se transformer en 2012 en ONG à la faveur des mutations institutionnelles de cette organisation internationale. Capitalisant près de trente **(30) années d'expérience au service des collectivités territoriales**.

Compte tenu de sa mission, Enda ECOPOP est conscient que la construction des villes durables aura pour conséquence l'attractivité de ces derniers pour des populations aspirant à y trouver un emploi et de meilleures conditions de vie. De plus, la construction des villes durables offre à ses habitants et usagers des opportunités en termes d'emploi et de revenus, de facilités de déplacement et d'amélioration de l'accès aux services, aux équipements (éducation, formation, santé), à la citoyenneté, à l'information, au numérique. Cependant, la croissance urbaine non maîtrisée des villes en développement est porteuse de phénomènes d'exclusions et d'inégalités.

C'est ainsi que la plateforme Construction21 (C21) a été mise en place, constituée d'un réseau de plateformes collaboratives au service de tous les professionnels du bâtiment et de la ville durable, dans le but d'accélérer la transition environnementale du secteur. Elle a été créée en mars 2012 dans 6 pays (France, Allemagne, Italie, Lituanie, Roumanie et Espagne). Le réseau s'est depuis lors élargi à la Belgique, au Luxembourg, au Maroc, à l'Algérie et à la Chine. L'ambition à horizon 2025 est de couvrir 50 pays sur les cinq continents.

De fait, afin de parvenir à l'opérationnalisation de cette plateforme, nous sollicitons auprès de (.....organisation) un financement, laquelle nous permettra de financer cette action.

La mise en œuvre de ce projet nécessite un financement de (.....) FCFA.

A cet égard, pour mieux illustrer notre expérience et capacité technique, nous vous décrivons ci-dessous quelques réalisations plus particulièrement dans les domaines suivants :

-  **Axe 1** : Amélioration de la démocratie locale, de la participation et de l'engagement citoyen,
-  **Axe 2** : Renforcement de l'attractivité des collectivités territoriales,
-  **Axe 3** : Soutien à l'employabilité et à l'insertion socio-professionnelle des jeunes, des femmes et autres groupes vulnérables,
-  **Axe 4** : Appui à la territorialisation des politiques publiques et des Agendas internationaux.

À titre d'exemple, vous trouverez ci-après les mandats suivants, conduits dans le contexte de la gestion axée sur les résultats de développement (GRD) et pour les comptes des gouvernements et d'autres institutions et organismes publiques, présentant un intérêt particulier pour le mandat :

Notre demande de financement comprend :

- Lettre de soumission
- L'organisation et l'expérience Enda ECOPOP ;
- Présentation de plateforme construction 21 Afrique de l'ouest (C21AO).

Nous sommes à votre entière disponibilité pour toutes informations complémentaires et supplémentaires, ou toute informations dont vous jugerez utiles pour compléter notre demande.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Nom et titre du signataire : Bachir KANOUTE, Coordinateur Exécutif

Nom de l'organisation : Enda ECOPOP

Information pour le contact (téléphone et courriel) :

Complexe Administratif Sicap POINT – E,

Avenue Cheikh Anta DIOP, Bâtiment B, 2ème étage Dakar - Sénégal

BP : 3370 Dakar - Tél. : 33 859 64 11 – Fax : 33 864 68 3

Email : ecopop@endaecopop.org Site web : www.endaecopop.org



2.ORGANISATION ET EXPERIENCE DE

Enda ECOPOP

2. Organisation Et Experience De enda ECOPOP



Enda ECOPOP est une organisation non gouvernementale, membre du **Réseau International Enda Tiers Monde**. Elle a été créée en 1991, comme entité au sein d'Enda Tiers Monde avant de se transformer en 2012 en ONG à la faveur des mutations institutionnelles de cette organisation internationale. Capitalisant près de trente (30) années d'expérience au service des collectivités territoriales d'Afrique et des communautés, Enda ECOPOP s'appuie sur les valeurs suivantes

- * ***Engagement militant et responsable***
- * ***Diversité, équité et autonomisation***
- * ***Une approche éthique basée sur l'innovation et la co-production des acteurs.***

ENDA ECOPOP agit avec les collectivités territoriales africaines pour garantir aux communautés de base leurs droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux et politiques. Elle s'appuie sur la recherche/expérimentation/action, la capitalisation et la modélisation, le renforcement de capacités et le réseautage/influence/plaidoyer sur les politiques publiques pour la transformation sociale.

En 2016, Enda Ecopop a élaboré un Plan Stratégique couvrant la période 2017-2021. L'objectif global d'ENDA ECOPOP durant cette période est de promouvoir la prise en charge des droits des communautés de base dans des territoires durables. Son ambition est ainsi est de faire en sorte que les communautés de base jouissent de leurs droits économiques, sociaux, environnementaux, culturels et politiques dans des territoires prospères, sains, sûrs et conviviaux. Le plan s'articule autour de quatre axes stratégiques à savoir :

Axe 1 : Amélioration de la démocratie locale, de la participation et de l'engagement citoyen,

Axe 2 : Renforcement de l'attractivité des collectivités territoriales,

Axe 3 : Soutien à l'employabilité et à l'insertion socio-professionnelle des jeunes, des femmes et autres groupes vulnérables,

Axe 4 : Appui à la territorialisation des politiques publiques et des Agendas internationaux.

Dans l'axe 2 : **Renforcement de l'attractivité des collectivités territoriales**, Enda Ecopop s'engage à renforcer la résilience des écosystèmes et l'adaptation des communautés face aux différents chocs (économiques, sanitaires, climatiques...) et l'attractivité des collectivités territoriales. L'objectif spécifique visé, à travers cet axe, est de contribuer à l'**amélioration de l'attractivité des collectivités territoriales** en Afrique pour les Etats, les partenaires au développement et les communautés de base.

Nos interventions permettent entre autres d'atteindre les résultats suivants :

- Les communautés de base résilientes, vivent dans un environnement prospère, sain, sûr et convivial avec un accès amélioré aux services sociaux de base ;
- Les écosystèmes maritimes, estuariers, fluviaux, terrestres, côtiers sont préservés et la biodiversité conservée ;
- Les savoirs et savoir-faire sont développés dans la gestion et la prévention des conflits dans les territoires ;
- Les différents capitaux des territoires sont identifiés et valorisés ;
- Les besoins essentiels des populations sont pris en charge ;
- La sécurité humaine est prise en charge dans sa globalité dans les territoires résilients.

Parmi les lignes d'Action pour atteindre ces résultats attendus figurent la Ligne d'Action 5 : Renforcement de la résilience et sécurité humaine dans les territoires ; la Ligne d'Action 6 : Soutien aux initiatives de développement économique des territoires en développant les capacités de mobilisation de ressources propres, de réalisation d'infrastructures à haute portée économique et de valorisation des potentialités des territoires; la Ligne d'Action 7 : Amélioration du cadre de vie à travers le renforcement de l'accès aux services sociaux de base et la préservation de l'environnement

Ainsi, cette démarche pour accompagner les collectivités territoriales et communautés prend en compte les dimensions genre et droits humains, enfants et jeunes, eau, hygiène et assainissement, sécurité alimentaire et nutrition, changement climatique, etc... Démarche qui permet de mieux valoriser **l'approche intégrée de planification** adoptée par le Sénégal en lien avec les orientations du PSE et des agendas internationaux comme les ODD.

Dans un souci d'atteindre l'objectif de conservation de la biodiversité fixé dans cet axe stratégique, Enda Ecopop a noué des conventions de partenariat avec l'Aire Marine Protégée de Cayar depuis 2019 et est en phase de collaborer avec la Direction des Aires Marines Communautaires Protégées (DAMCP). La collaboration avec AMPC a permis de bénéficier en 2020 d'un projet financé par UICN à travers les fonds BIOPAMA pour la conservation des écosystèmes et la préservation de la biodiversité de Cayar.



3. NOTE DE PROJET DE PLATEFORME CONSTRUCTION 21

AFRIQUE DE L'OUEST (C21AO)

Projet Construction21 Afrique de l'Ouest

I. Contexte et Justification

Depuis le milieu du 20^e siècle, le monde connaît une très forte accélération de l'urbanisation, qui se traduit par l'accroissement de la population, de la taille et des activités des villes. Cependant, cette croissance urbaine pose de nombreux problèmes, surtout dans les pays en voie de développement. La croissance urbaine s'intensifie à l'échelle mondiale, actuellement, plus de 55% de la population mondiale vit dans des zones urbaines, une proportion qui devrait passer à 68% d'ici 2050, selon les projections des nations unies¹. Cette transition urbaine aura comme principales conséquences d'accroître la vulnérabilité des villes qui sont déjà très affectées par les impacts des pollutions diverses, l'augmentation des émissions de GES, du réchauffement climatique, la dégradation des milieux, la ghettoïsation et la déculturation de populations fragilisées.

Selon le rapport d'ONU-Habitat en 2010, près d'un milliard d'êtres humains s'entassent dans les quartiers informels, irréguliers, non planifiés des villes du sud. A cet effet le taux d'urbanisation en Afrique de l'Ouest est de 44,63% en 2010 et s'accroît en fonction de considérations liées aux besoins de la colonisation. Les ports maritimes ont généralement été favorisés ainsi que l'implantation des grands centres urbains qui reste marquée par cette extraversion. Selon les Nations Unies, en 2020 la population de la façade atlantique de l'Afrique atteindrait plus de 600 millions d'habitants, dont 54% d'urbains et est estimée à 67,95% en 2050. Ainsi les villes sont ainsi exposées à des changements environnementaux et sociaux dus à une longue absence de planification urbaine et territoriale qui se traduit par une urbanisation rapide et incontrôlée, des difficultés de gestion urbaine, la recrudescence des inondations, la prolifération des quartiers irréguliers, le déficit ou l'inadaptation de logements, d'équipements et d'infrastructures. Cette situation s'est accentuée au fil du temps, générant des nombreux dysfonctionnements, creusant les inégalités territoriales et aggravant les problèmes de mobilité. Ainsi, Enda ECOPOP, membre du réseau enda Tiers Monde, en appel aux agendas internationaux et les nouvelles orientations politiques du Sénégal, s'est fixée comme nouvelle vision « d'agir pour des collectivités territoriales africaines respectueuses des droits humains et gouvernées de manière responsable », en participant à la promotion de l'atténuation des changements environnement et sociaux.

C'est à la faveur de ce constat que la communauté internationale s'est mobilisée pour faire face aux défis majeurs liés à l'urbanisation et au changement climatique à travers les Objectifs de

¹ 2018 Revision of World Urbanization Prospects, United Nations, 2018

Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 et qui, à travers l'ODD11, ambitionne « **la promotion des villes et communautés durables** ». La gouvernance urbaine constitue la pierre angulaire de la mise en œuvre efficace et durable de l'ODD 11 et le lien entre les cibles urbaines. Et dans cette perspective, la réalisation d'un cadre politique, juridique, institutionnel et financier favorable est nécessaire. Ainsi, les recommandations lors de la Conférence des Nations Unies sur le Logement et le développement urbain durable (Habitat III) à Quito visent à arriver à un monde meilleur et durable, dans lequel les individus peuvent profiter des mêmes droits et bénéficier équitablement des opportunités offertes par la ville. Il met un certain nombre de normes et de principes au service de la planification, de la construction, du développement, de la gestion et de l'amélioration des espaces urbains.

Déjà en 2013, les chefs d'Etat réunis en sommet de l'Union Africaine ont adopté l'Agenda 2063 qui ambitionne de transformer le continent africain et de promouvoir des villes, des communautés péri-urbaines et rurales dynamiques et équipées d'infrastructures de communication, d'assainissement, d'éducation et de santé modernes, d'une économie de marché dynamique et où les populations ont accès à des logements abordables et décents. Ceci notamment grâce au financement du logement et de l'ensemble des services de base essentiels, ainsi qu'à la valorisation et la préservation du capital social. Cependant, compte tenu de la complexité des enjeux qui en découlent, les villes seules ne pourront pas faire face à de telles mutations. Une synergie des acteurs aux différentes échelles nationales, régionales, sous régionales (institutions nationales, UEMOA, CEDEAO, BAD, UA...) et de leurs partenaires internationaux (UE et institutions financières...) est nécessaire pour promouvoir des solutions innovantes et pour renforcer leur capacité d'anticipation, de planification et de gestion. L'objectif est donc de tenter d'organiser l'urbanisation de telle sorte qu'elle joue un rôle positif sur le développement économique, la réduction de la pauvreté et des inégalités, et l'environnement des pays africains, y compris de leurs zones rurales. Au plan managérial il est clair que de nombreuses villes africaines demeurent mal gérées et que le potentiel de progrès dans la gestion des services est considérable, tant pour les services marchands comme l'approvisionnement en eau et les transports publics que pour les services non marchands comme la sécurité et la santé. La coopération technique peut jouer un rôle d'appui pour développer les capacités municipales, rationaliser la fourniture des services et améliorer l'efficacité urbaine. Elle reste malheureusement insuffisante et se limite souvent à promouvoir l'échange de « bonnes pratiques » au lieu de s'inscrire dans la durée. Les partenaires au développement doivent réinvestir ce secteur, notamment pour aider à l'amélioration des politiques et des cadres juridiques qui vont accompagner tous les pays dans cette mutation, facilitant ainsi l'accès aux connaissances et aux solutions des pays, des territoires et des entreprises.

Pour accompagner ces différentes initiatives et contribuer au développement durable des villes au niveau mondial, la plateforme Construction21 International (C21 AISBL) a été mise en place, constituée d'un réseau de plateformes collaboratives au service de tous les professionnels du bâtiment et de la ville durable, dans le but d'accélérer la transition environnementale du secteur. Elle a été créée en mars 2012 dans 6 pays (France, Allemagne, Italie, Lituanie, Roumanie et Espagne). Le réseau s'est depuis lors élargi à la Belgique, au Luxembourg, au Maroc, à l'Algérie et à la Chine. Dans cette perspective d'expansion, l'organisation enda ECOPOP, en collaboration avec la Commission des Collectivités Territoriales de l'UEMOA et

Construction21 International, soutient le processus de mise en œuvre de la plateforme Construction21 en Afrique de l'Ouest (C21 AO). Le média social Construction21 AO permettra l'accès aux connaissances, à l'information, et à la facilitation de mise en réseau des acteurs. La création de la plateforme destinée à couvrir les 8 pays de l'UEMOA² pourra être un facteur clé de cette mutation. La plateforme vise à la constitution et au fonctionnement des systèmes d'innovation nationaux et sous-régionaux, et à les connecter aux réseaux C21 internationaux.

II. Objectifs

1. Objectif Général

La plateforme Construction21 Afrique de l'Ouest a pour objectif majeur de contribuer à la transition écologique des secteurs du bâtiment, des services, des équipements et des infrastructures, afin d'améliorer le secteur de la construction et de la ville durable en Afrique de l'Ouest.

2. Objectifs Spécifiques

De manière spécifique, il s'agira de:

- **OS1:** créer un écosystème d'innovation et de partage des connaissances regroupant tous les acteurs du bâtiment, de la ville et des établissements humains
- **OS2:** mettre à la disposition des acteurs un ensemble de bonnes pratiques
- **OS3:** contribuer à faciliter l'émergence de nouveaux marchés de la construction et de la ville durable en Afrique de l'Ouest.

III. Résultats Attendus

- **R1:** un écosystème d'innovation et de partage de connaissances regroupant les acteurs du bâtiment, de la ville et des établissements humains est créé
- **R2:** les bonnes pratiques du secteur sont mises à la disposition des acteurs
- **R3:** de nouveaux marchés de la construction et de la ville durable en Afrique de l'Ouest ont émergé

IV. Démarche Méthodologique

1. Informer et développer les connaissances

Il s'agit de réunir les informations et connaissances de sources variées et diffuser celles qui sont pertinentes pour chacun des utilisateurs. C'est ainsi le rôle des modérateurs de choisir et d'orienter les informations. Les informations peuvent être exogènes, produites par d'autres acteurs jouant alors le rôle d'agrégateur. Les informations peuvent aussi être endogènes c'est-à-dire issues de propositions éditoriales (dossiers par exemple) des membres usagers du site (fonction réseau social) ou de projets menés sous l'égide de Construction 21. Dans ce cas, elles sont originales et ne sont pas entachées du 'duplicate content' qui dégrade le référencement par les moteurs de recherche.

² Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo

2. Mettre à disposition des Ressources Humaines

Le chapitre Afrique de l'Ouest mobilise une équipe pour la gestion de la plateforme composée de :

- Un webmaster (Modérateur) qui aura comme mission d'animer et de modérer la plateforme au quotidien : publication et validation de contenus, animation des comptes réseaux sociaux ;
- Un chargé de communication à temps partiel qui se chargera de l'emailing, la participation à des événements et la promotion des Green Solutions Awards entre autres, afin de faire connaître la plateforme et ses contenus ;
- Des points focaux au niveau des sept (7) autres pays de l'UEMOA (le Sénégal étant directement géré par Enda ECOPOP) qui devront identifier les pratiques, les documenter et les publier directement sur la plateforme (ou inciter les professionnels à le faire). On peut facilement accorder des droits de modération de contenus et accès au back-office aux responsables de chaque pays ;
- Un chargé du suivi-évaluation des activités de la plateforme.

3. Favoriser l'implication des parties prenantes

Au-delà de cette équipe opérationnelle, et pour favoriser une adhésion massive à la plateforme, le chapitre s'appuiera sur:

- les gouvernements des États d'Afrique de l'Ouest;
- l'UEMOA;
- les ordres d'architectes, d'ingénieurs et d'urbanistes;
- les associations de professionnels du bâtiment;
- les Universités, centre de recherche et centres de formation;
- les collectivités territoriales;
- les partenaires techniques et financiers;
- les organisations de la société civile;
- le secteur privé;
- les journalistes et communicants;
- les organisations internationales.

4. Mettre en place une gouvernance participative et inclusive

Selon la forme juridique du chapitre (association ad hoc ou hébergement par une organisation tierce), les instances de gouvernance s'appellent Conseil d'administration (CA) ou **Comité de pilotage** (Copil) mais ont des fonctionnalités semblables.

Dans le cas du chapitre Afrique de l'Ouest, le portage du projet est assuré par une organisation tierce (Enda ECOPOP), donc la gestion sera assurée par:

- Un **comité de pilotage**. Un mode projet est adopté, qui permet d'identifier et d'affecter les ressources financières et humaines consacrées au projet. Le COPIL vote le budget, décide des orientations et prend les décisions sur les activités du chapitre.
- Un **comité académique** composé des Universités, Écoles, Organismes de formation, centre de recherches peut être mis en place pour servir de conseil scientifique et de pourvoyeurs de connaissances et de formations.
- Un **comité de parrainage** (Sponsorship Committee) peut être créé auprès du chapitre Afrique de l'Ouest, il réunit des personnes physiques et morales qui soutiennent l'initiative (**PTF**), participent aux orientations sans être formellement intégrées dans la gouvernance.

Les comités de pilotage et académique sont constitués à deux (2) niveaux : dans chaque pays et au niveau sous-régional.

V. Cibles

- Secteur privé (promoteurs, entreprises et réseaux des acteurs de la construction et de la ville durable)
- Institutions et organismes publics
- Etats et collectivités territoriales
- Experts et syndicats professionnels
- Universités, académies, organismes d'enseignement et de recherche
- Organisations de la société civile
- Agents de l'administration territoriale
- Organisations internationales
- Journalistes et communicants

VI. Activités et Actions à Mener

Composante OS1: Création d'un écosystème d'innovation et de partage des connaissances			
Activités	Descriptif	Cibles/ Partenaires	Ressources Humaines
- Définir un calendrier des activités	Il s'agira après déploiement d'élaborer une planification globale des activités en utilisant la méthode QQQQCP et de faire un plan d'opérationnalisation de ces activités	- Secteur privé (promoteurs, entreprises et réseaux des acteurs de la construction et de la ville durable) - Institutions et organismes publics - Etats et collectivités territoriales - Experts et syndicats professionnels - Universités, académies, organismes d'enseignement et de recherche - Organisations de la société civile	- Modérateur (Responsable) - Comité de Pilotage

		- Agents de l'administration territoriale - Organisations internationales - Journalistes et communicants	
- Créer un annuaire des experts, organisations et réseaux	Il s'agira de recenser tous les acteurs du secteur de la construction et de la ville durable, les organisations œuvrant sur les questions d'habitat et de villes durables et les établissements humains dans la sous-région, afin de constituer une communauté d'experts C21 Afrique de l'Ouest	- Secteur privé (promoteurs, entreprises et réseaux des acteurs de la construction et de la ville durable) - Institutions et organismes publics - Experts et syndicats professionnels - Universités, académies, organismes d'enseignement et de recherche	- Modérateur (Responsable) - Points Focaux Pays
- Mettre en place des groupes et thématiques de recherche	Il s'agira d'impliquer les universités et centres de recherche et publier les études menées sur la transition écologique et énergétique dans le secteur du bâtiment. Il s'agira également d'identifier des thématiques	- Universités, académies, organismes d'enseignement et de recherche	- Modérateur (Responsable) - Points Focaux

	pertinentes sur lesquelles des recherches peuvent être menées et de faciliter la mise en relation des chercheurs pour le financement de projets innovants		
- Créer une base de données des solutions	Ici, il sera question de recenser les projets de construction (produits, bâtiments, quartiers, infrastructures, etc.) pour constituer des études des cas	- Institutions et Organismes Publics - Secteur privé (promoteurs, entreprises et réseaux des acteurs de la construction et de la ville durable) - Experts et syndicats professionnels - Universités, académies, organismes d'enseignement et de recherche - Journalistes et communicants	- Modérateur (Responsable) - Points Focaux Pays
- Organiser les Green Solutions Awards en Afrique de l'Ouest	Une fois la base des études de cas de projets réalisés dans la sous-région, il s'agira de les présenter aux Green Solutions Awards de l'Afrique de l'Ouest	- Secteur privé (promoteurs, entreprises et réseaux des acteurs de la construction et de la ville durable)	- Modérateur (Responsable) - Chargé de Communication - Comités - C21 International

		- Institutions et organismes publics - Experts et syndicats professionnels	
- Animer des communautés en ligne (par types et par thèmes)	Ici, il s'agira de proposer des thématiques et tenir des sessions en ligne (discussions thématiques, webinaires, forum, retour d'expériences, etc.)	- Secteur privé (promoteurs, entreprises et réseaux des acteurs de la construction et de la ville durable) - Institutions et organismes publics - Etats et collectivités territoriales - Experts et syndicats professionnels - Universités, académies, organismes d'enseignement et de recherche - Organisations de la société civile - Agents de l'administration territoriale - Organisations internationales - Journalistes et communicants	- Modérateur (Responsable) - Points focaux - Chargé de communication

Composante OS2: Mise en avant des bonnes pratiques			
- Elaborer une politique éditoriale	Elaborer un document définissant les principes éthiques d'une bonne contribution et à contrario les motifs de rejet d'une contribution	- Secteur privé (promoteurs, entreprises et réseaux des acteurs de la construction et de la ville durable) - Institutions et organismes publics - Etats et collectivités territoriales - Experts et syndicats professionnels - Universités, académies, organismes d'enseignement et de recherche - Organisations de la société civile - Agents de l'administration territoriale - Organisations internationales - Journalistes et communicants	- Président du chapitre (Responsable) - Modérateur - Comité de Pilotage - Chargé de Communication
- Diffuser l'actualité du secteur	Faire de la veille sur les innovations et diffuser l'actualité	- Partenaires Contributeurs (architectes, ingénieurs et	- Modérateur (Responsable) - Points Focaux

	et les tendances du secteur sur la plateforme	urbanistes, professionnels du bâtiment, universités, centre de recherche et centres de formation, journalistes et communicants)	
- Diffuser les publications sur les réseaux sociaux	Élargir les contenus publiés via la mailing list (newsletter), mais aussi sur LinkedIn, Twitter, Facebook, Instagram et Youtube	- Contributeurs (architectes, ingénieurs et urbanistes, professionnels du bâtiment, universités, centre de recherche et centres de formation, journalistes et communicants)	- Modérateur (Responsable) - Points Focaux - Chargé de Communication
- Modérer les contributions libres	Ici, il s'agira de réviser et relire les contenus transmis par les contributeurs libres avant leur publication sur le site	- Secteur privé (promoteurs, entreprises et réseaux des acteurs de la construction et de la ville durable) - Institutions et organismes publics - Etats et collectivités territoriales - Experts et syndicats professionnels - Universités, académies, organismes	- Modérateur

		d'enseignement et de recherche - Organisations de la société civile - Agents de l'administration territoriale - Organisations internationales - Journalistes et communicants	
Composante OS3: Promotion de nouveaux marchés de la construction et de la ville durable.			
- Définir une base de données des thématiques de formation	Il s'agira d'identifier les besoins en formation des acteurs de la construction et de la ville durable, et définir la typologie de la formation (continue, initiale, en ligne, en présentiel)	- Centres de Formation, Centres de Recherche et Universités - Entreprises - Collectivités Territoriales - Agents de l'Administration Territoriale	- Modérateur (Responsable) - Comité Académique - Points Focaux
- Développer des sessions de formation	Ici, il sera question d'identifier des experts ou des structures de formation pour la conception de modules et la tenue de sessions de formation	- Centres de Formation, Centres de Recherche et Universités - Entreprises - Collectivités Territoriales - Agents de l'Administration	- Modérateur (Responsable) - Comité Académique - Points Focaux

		Territoriale	
- Développer, capitaliser et valoriser les connaissances	Il s'agit de documenter, modéliser les résultats de l'initiative et de procéder à un partage et diffusion auprès de toutes les parties prenantes	- Secteur privé (promoteurs, entreprises et réseaux des acteurs de la construction et de la ville durable) - Institutions et organismes publics - Etats et collectivités territoriales - Experts et syndicats professionnels - Universités, académies, organismes d'enseignement et de recherche - Organisations de la société civile - Agents de l'administration territoriale - Organisations internationales - Journalistes et communicants	- Modérateur (Responsable) - Comité Académique - Points Focaux - Chargé de Suivi-Évaluation

- Mettre en place un portail d'appels d'offres pour les nouveaux marchés	Il s'agit ici de mettre en place un dispositif qui permet d'échanger en temps réel sur les actualités du secteur et les appels d'offres, appels à projets et les événements	- Structures Publiques (Etat, etc.) - Organisations Internationales - Secteur privé (Promoteurs, entreprises et réseaux des acteurs de la construction et de la ville durable)	- Modérateur (Responsable) - Chargé de Communication - Points Focaux
--	--	--	--

VII. Budget

Le projet sera financé sur une durée de 3 ans pour un montant de 202 964 681 FCFA.

ANNEXES

 Plan Stratégique 2017-2021 de Enda ECOPOP

 Budget Construction21 Afrique de l'Ouest

 Planification